

COMPÉTITIVITÉ DÉFINITIONS FONDEMENTS

Pierre BARDELLI

Professeur Emérite - Université de Lorraine

Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales – Université de Lorraine

Membre associé à la Chaire de Responsabilité Sociale et de Développement Durable - Université du Québec à Montréal (UQAM)

Pôle des organisations expertes

Riodd (Réseau International sur les Organisations et le Développement Durable)

QUELQUES REMARQUES PRÉALABLES

Question : est-il opportun de poser la problématique RSE par rapport à l'impératif de compétitivité ?

Élément de réponse : répondre à cette question nécessite de rappeler les fondements de la notion de compétitivité

**Précisions sur
la notion de
compétitivité**

**Théories et
hypothèses**

**Les défauts des
théories**

**Revoir la
notion de
compétitivité**

**RSE et
compétitivité !**

DE QUOI PARLE-T-ON ?

- **compétitivité**
- **avantage compétitif**
- **avantage comparatif**
- **avantage concurrentiel**
- **position concurrentielle**

POINT DE DÉPART

Définition de l'OCDE : la COMPÉTITIVITÉ c'est « la latitude dont dispose un **pays** évoluant dans des conditions de marché libre et équitable pour produire des biens et services qui satisfont aux **normes internationales du marché** tout en maintenant et en **augmentant** simultanément les revenus réels de ses habitants dans le **long terme** ».

4 questions :

1. cette définition peut-elle être étendue aux entreprises ?
2. que recouvre la notion de « normes internationales de marché » ?
3. cette définition renvoie-t-elle à la notion d'optimum ?
4. qu'implique la référence au long terme ?

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

Pour le sens commun :

La compétitivité s'applique à l'entreprise proposant le meilleur rapport qualité/prix pour ses produits, ce qui lui permet d'être bien placée sur ses marchés de référence (raisonnement basé sur l'idée d'une sensibilité-prix de la demande)



La notion de **compétitivité** est largement utilisée dans le discours économique et dans le discours politique.

Tout le monde l'utilise, ce qui laisse supposer que la notion fait l'objet d'un accord général sur sa signification.

- Ce faisant elle fonctionne comme une « **idéologie** »
- Il est donc nécessaire d'en préciser les fondements
- Pour le sens commun la compétitivité renvoie à un effet prix
- Mais la problématique de la position concurrentielle d'une entreprise ne peut se résumer à ce seul paramètre.
- Pour formaliser correctement cette position concurrentielle, il est donc nécessaire de chercher la **logique sous-jacente** à l'idée de compétitivité (fondement du concept, rationalité du concept, hypothèses explicites et implicites, contexte économique)

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

Tout d'abord il n'existe pas de théorie de la
compétitivité

Certes les approches
économiques classiques
et néo classiques –
libérales envisagent le
prix comme central dans
le processus de prise de
décision (pour le
producteur comme pour
le consommateur)

Théorie(s)
des prix ?

- théorie de l'équilibre général : traite des modalités de détermination simultanée des prix de marché et des quantités échangées
- théorie de l'équilibre partiel : traite des comportements des offreurs (les producteurs) et des demandeurs (les consommateurs) en fonction des prix affichés

IL N'Y A AUCUNE CONCEPTUALISATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DANS CES APPROCHES

Il existe cependant une théorie du commerce international qui détermine les conditions optimales des échanges commerciaux pour les Etats-Nations Formalisée sous le nom de théorie des avantages comparatifs (Ricardo) et de théorème d'Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS)

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

La théorie des avantages comparatifs (David Ricardo-1817) et le théorème HOS

LE THÉORÈME HECSCHER OHLIN SAMUELSON

- Les échanges entre pays se font sur la base de la rareté relative des facteurs de production dans ces pays (formalisée par l'intensité relative en facteurs K et L)
 - ***Dans un contexte de concurrence internationale (libre-échange chez Ricardo), chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle sa dotation en facteur est relativement meilleure par rapport aux autres pays.***
- Le secteur national qui utilise intensément le facteur localement le plus abondant a un avantage relatif de coût moyen sur le secteur étranger concurrent. Il peut proposer son produit à un prix inférieur.

LE MODÈLE THÉORIQUE DE L'AVANTAGE COMPARATIF FONCTIONNE SOUS CONDITIONS

LES HYPOTHESES ET POSTULATS DU MODÈLE

1. concurrence parfaite sur le marché des produits (pas d'entrave ni de droits de douane)
2. les facteurs de production (capital, travail) ne circulent pas à l'échelle internationale, seules les marchandises circulent librement
3. par contre il y a libre circulation intrasectorielle et intranationale des facteurs d'où absence de rentes (les prix couvrent strictement la rémunération des facteurs)
4. les échanges se font entre Etats-Nations
5. seuls les prix sont significatifs du point de vue de la décision de production et d'achat

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

**Problème : la théorie des avantages comparatifs
repose sur de nombreuses conditions peu conformes
aux réalités d'aujourd'hui**

1. la concurrence parfaite n'existe pas.

- La concurrence imparfaite entraîne des effets de domination de certaines entreprises (effets de taille, ententes tacites). L'avantage comparatif est contourné.
- De plus, la réalité du commerce international contredit l'idée selon laquelle, avec le libre échange, chaque économie exportera le bien qui utilise le plus intensément le facteur abondant (Paradoxe de Léontief).

2. l'immobilité des facteurs de production n'existe pas

- Mobilité de certains facteurs au niveau international (totale pour le capital, partielle pour le travail), dans un contexte de marché mondial libéralisé (circulation totale des marchandises)
- Existence d'obstacles à la libre circulation intrasectorielle et intranationale des facteurs et existence de rentes (les prix excèdent la stricte rémunération des facteurs)
- Le modèle est perturbé : existence de tendances contradictoires :
 - 1) uniformisation (internationale) des conditions de production : tendance à l'égalisation des coûts de production et des prix du fait de la circulation des facteurs de production
 - 2) tendances à la différenciation des coûts, du fait des obstacles à la circulation intranationale des facteurs et du différentiel de coût salarial entre Nations (relative immobilité du facteur travail)

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

**Problème : la théorie des avantages comparatifs
repose sur de nombreuses conditions peu conformes
aux réalités d'aujourd'hui (suite)**

3. les préceptes de l'économie internationale

s'appliquent aux Etats-Nations et non aux entreprises.

- le libre-échange concerne donc des entités macroéconomiques exposées au commerce international.
- La réalité actuelle renvoie à un commerce international exercé par les entreprises et notamment à un commerce intrafirme pour les multinationales et à un commerce interfirme dans le cadre de filières intégrées à l'échelle internationale (automobile)
- Le modèle de détermination des prix de production et des prix de vente n'est donc pas celui du théorème HOS
- Les prix de vente des produits ne sont pas des prix de marché, notamment dans le commerce intrafirme(=30% des échanges extérieurs américains).

4. il existe d'autres facteurs que

le prix ayant une incidence déterminante sur la position concurrentielle, notamment des éléments non quantifiables :
exemples : la confiance, la qualité du produit, sa fonctionnalité, l'avance technologique, la qualification de la main-d'œuvre, le bien-être au travail, le backchich.
Voir document « approche de la compétitivité française »(CFTC, CF DST, CFE-CGC, CGPME, UPA, MEDEF)

**LE MODÈLE THÉORIQUE DE L'AVANTAGE COMPARATIF N'EST PAS CONFORME À LA RÉALITÉ DU
COMMERCE INTERNATIONAL D'AUJOURD'HUI**

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

Les autres « défauts » de l'approche en
termes d'avantages comparatifs



Le raisonnement est statique

Il exclut les bouleversements toujours possibles (ex. nouvelles technologies infléchissant la productivité du travail)

Le raisonnement est circulaire

on ne peut donc pas dire si c'est la libre concurrence qui libère les avantages comparatifs **ou** si ce sont les avantages comparatifs qui poussent à la libre concurrence.

Enfin le raisonnement est étroit

Il renvoie exclusivement à la notion de coût des facteurs et prix des produits



conséquences

- La théorie du commerce international fondée sur le libre-échange et la spécialisation des Etats manque de fondements cohérents et réalistes
- La compétitivité (**au sens étroit**) renvoie en fait à l'avantage comparatif (s'exprimant en baisse de coût de production). Elle n'envisage aucunement les éléments hors prix ayant une incidence sur la position concurrentielle d'une entreprise.

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

Dépasser la vision « étroite » de l'avantage compétitif (compétitivité)



La vision « étroite » amène à polariser l'attention sur le facteur prix et sur les déterminants comptables des prix, les coûts. On postule qu'il est toujours possible de les maîtriser à court terme

ex. les charges salariales

Ex. le prélèvement (fiscal, social)

- ceci nuit au raisonnement nécessaire sur le long terme (temps nécessaire au redéploiement stratégique des entreprises)
- ceci limite le débat à une dimension mesurable, alors que les déterminants de la demande peuvent être aussi qualitatifs
- ceci masque le caractère complexe et le contenu combinatoire de la compétitivité (articulation compétitivité-prix/compétitivité non-prix)

LE VOCABLE DE POSITION CONCURRENTIELLE TRADUIT MIEUX CES DIMENSIONS

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

La position concurrentielle est l'expression d'un avantage compétitif (acceptation large) pour un pays ou une entreprise



Dépasser la vision étroite (abandon hypothèses de Ricardo et référence aux seuls prix) :

- En intégrant la réalité du commerce international : la généralisation des échanges et la mobilité du capital productif entraînant l'uniformisation de la norme de production et d'échange et une dépression sur les prix de production et les prix de marché
- En tenant compte de la mobilité imparfaite des facteurs (plus facile pour le capital que pour le travail) qui polarise l'avantage comparatif sur le coût du travail
- En évitant de confondre l'avantage comparatif basé sur les différences de dotations en facteurs et l'avantage compétitif qui s'exprime en termes de coût/prix (version étroite) ou de position concurrentielle (version élargie)



Envisager la compétitivité au delà de l'effet-prix, en retenant :

- La ***nature et la qualité du produit et du service*** (qualité intrinsèque comme qualité fonctionnelle), le degré de fidélisation de l'acheteur (la sensibilité de la demande au prix n'est pas uniforme)
- ***l'existence de synergies entre les entreprises*** : économies externes (les clusters, la mutualisation des ressources, les pôles de compétitivité), l'appui des Etats et des acteurs publics (aménagement du territoire)
- La ***force « attractive » du producteur*** (image de marque, effet de taille)
- le ***taux de change entre les monnaies***
- les ***variables identitaires, culturelles ou symboliques*** (ex. attitudes de consommation : le modèle initial de la Logan pour le marché roumain).

Précisions sur
la notion de
compétitivité

Théories et
hypothèses

Les défauts des
théories

Revoir la
notion de
compétitivité

RSE et
compétitivité !

La position concurrentielle doit être conceptualisée à partir de l'examen réaliste des conditions du commerce international

Les éléments à prendre en compte

- le marché global est loin d'être « loyal » -(conditions OCDE non réunies)
- Les technologies productives peuvent régresser par le recours à des délocalisations dans les zones à bas salaires (ex. la Logan)
- le niveau des prix ne résulte pas de la concurrence des produits sur les marchés, mais souvent de l'avantage en terme de coût salarial dans certaines zones
- Les dotations en facteurs ne sont pas immuables (ex. épuisement des ressources naturelles)

Conséquences

- Plus rien n'assure que le modèle de l'échange basé sur la liberté du commerce et la spécialisation des pays soit « gagnant-gagnant »
- Que reste-t-il alors de la théorie des avantages comparatifs ?

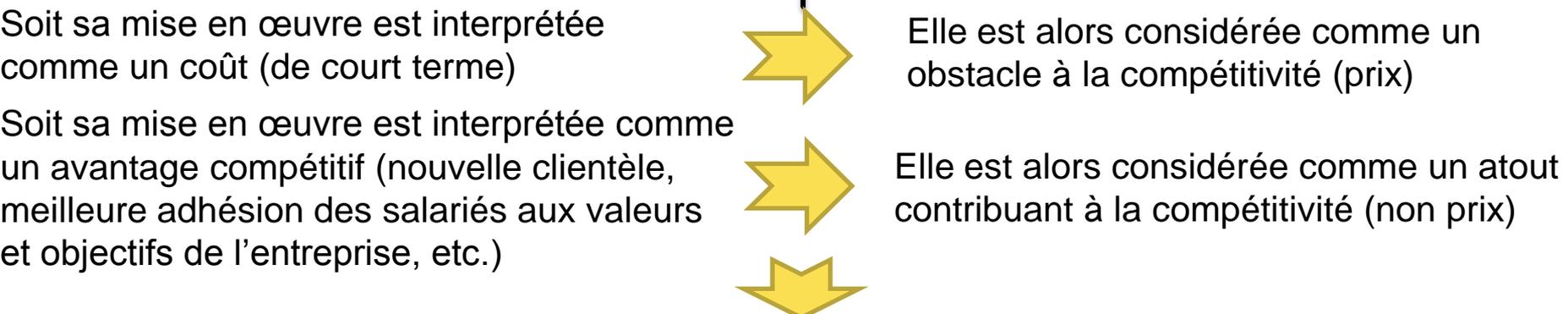
= L'idée que les prix pratiqués sur les marchés dépendent des prix de production (les coûts)

Effets pervers de cette conception :

- Ce raisonnement pousse à une vision de court terme
- Il pousse à une polarisation sur les coûts immédiatement compressibles au lieu de raisonner sur une stratégie offensive de long terme



Quid de la RSE dans ce contexte ?



LA RÉFLEXION SUR LA RSE NE PEUT SE RÉSUMER À CELA
QUELQUES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

- Elargir la logique de la RSE–facteur de compétitivité ou de la RSE-facteur de performance
- Porter attention à la dimension sociale de la RSE : prévention des RPS (toujours contre-productifs), favoriser l’engagement des salariés, ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et de négociation
- Considérer que la RSE peut améliorer la position concurrentielle (ex.captation de nouveaux acheteurs soucieux de développement durable, RSE-facteur d’augmentation de la productivité du travail)
- Ouvrir le débat sur d’autres dimensions de la RSE-expression des Nouveaux Mouvements Socio-Economiques (CRSDE de Corinne Gendron) ou expression d’une nouvelle modalité de régulation (Thomas Lamarche)

MERCI DE VOTRE ATTENTION